

## La mémoire collective, moteur de l'avenir des sociétés

La place des tribunaux dans la construction de la mémoire collective  
Comment participe-t-on aux événements mémoriels ?

### Joachim Savelsberg

[IEA de Paris, 2019]

Professeur de sociologie et de droit à l'université du Minnesota, Joachim J. Savelsberg mène des recherches mêlant la sociologie du droit et du crime à l'étude de la connaissance et de la mémoire collective. Il s'intéresse particulièrement aux impacts culturels des interventions judiciaires dans les situations de violations graves des droits humains, thématique qu'il a exploré dans des ouvrages tels que *Representing Mass Violence: Conflicting Responses to Human Rights Violations in Darfur* (University of California Press, 2015) ou *American Memories: Atrocities and the Law* (avec R.D. King ; Russell Sage Foundation, 2011). Son projet de livre actuel développe une sociologie de la connaissance du génocide, centrée sur le cas arménien.



Savelsberg/DR

## HIER « HÉROS », AUJOURD'HUI CRIMINEL

### Mémoire collective, droit pénal et droits humains

Au XX<sup>e</sup> siècle, 200 millions de personnes ont été décimées par leur gouvernement selon le politologue américain R.J. Rummel. Ce nombre exclut les victimes de guerres « légitimes ». D'après mes recherches, les meurtres perpétrés par des gouvernements sont dix fois plus nombreux que ceux commis dans la société civile. Malgré de telles données horribles, le XX<sup>e</sup> siècle ne se distinguerait pas des précédents en termes de prévalence des atrocités. Sa singularité viendrait plutôt du fait qu'il s'agit du premier siècle au cours duquel l'humanité a mis en place des institutions qui répondent à la violence de masse et cherchent à la prévenir. Les tribunaux pour juger les violations des droits humains, les commissions de vérité, les programmes de réparation et les excuses publiques des chefs d'État font partie des nouveaux instruments. Ils ont contribué à changer la perception des responsables de crimes de masse. En effet, d'Agamemnon à Mao Zedong, en passant par Charlemagne et Genghis Khan, tous ces autocrates ont été perçus comme des héros tout au long de l'Histoire. Leurs sanglants successeurs entrent désormais dans la mémoire collective des sociétés contemporaines comme criminels.

Déclaration universelle des droits de l'Homme, Convention pour la répression et la prévention du crime de génocide, tribunaux ad hoc des années 1990 (ex-Yougoslavie, Rwanda, etc.), conférence diplomatique de Rome en 1998 à l'origine de la première Cour pénale internationale (CPI) permanente : les normes et institutions relatives aux droits humains se sont largement diffusées. Il existe de vifs débats quant à la légitimité et l'efficacité de ces tribunaux. Pourtant, des études sophistiquées – notamment celles menées par les professeurs coréen Hun Joon Kim et américain Kathryn Sikkink en 2010 – montrent que les réponses de la justice pénale peuvent contribuer à l'amélioration de la situation des droits humains, et que les poursuites de la CPI ont eu un effet significatif sur la réduction des meurtres par

les gouvernements et les groupes rebelles (ainsi que le confirment les travaux récents des universitaires américains Jo et Simmons en 2015).

## Les procès pénaux peuvent être de puissants producteurs de souvenirs collectifs et délégitimer la violence de masse en fournissant une base de connaissance

Ces améliorations ne sont pas le fruit de l'existence des tribunaux en eux-mêmes et des ses effets dissuasifs directs, mais plutôt celui des mémoires collectives générées par les poursuites pénales. Ces dernières ont d'abord un effet culturel : elles rendent illégitimes la violence de masse. Cela a dans un second temps un effet dissuasif : une fois que les

processus judiciaires ont généré une mémoire collective délégitimant la violence de masse, l'utilisation de celle-ci disparaît de l'arbre décisionnel des acteurs.

De telles idées ont dû inspirer le président américain Franklin D. Roosevelt lorsqu'il a reconnu, vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, que les procès constituaient une réponse appropriée aux crimes nazis. Comme exposé par le professeur de droit américain Stephan Landsman, Roosevelt était convaincu que : « La question de la culpabilité d'Hitler – et de celle de ses malfaiteurs – ne devait pas être laissée ouverte à débat. Toute cette matière nauséabonde devrait être consignée dans un procès-verbal indélébile sur la base de témoignages donnés sous serment et des documents écrits afférents ». Procureur en chef américain du Tribunal militaire international, Robert Jackson fit à l'époque valoir dans sa déclaration liminaire : « Nous devons établir des événements incroyables par des preuves crédibles ».

**Roosevelt et Jackson ont ainsi utilisé un procès criminel pour forger une mémoire collective. Cette position s'inscrit dans une conception durkheimienne des procès comme de puissants rituels, capables d'inculquer au public des normes morales et juridiques ainsi qu'une distinction entre le bien et le mal.** Elle se révèle également dans la lignée d'un nouveau corpus d'érudition néo-durkheimienne, qui conçoit la punition pénale comme un « acte de parole dans lequel la société se parle à elle-même de son identité morale » suivant les termes du sociologue américain Philip Smith. Dans le même ordre d'idées, le sociologue Jeffrey Alexander considère le Tribunal de Nuremberg comme le créateur d'images, de symboles, de totems et d'histoires qui ont inculqué à un public mondial le sens des crimes nazis comme traumatisme culturel.

Le droit pénal devient ainsi un instrument de lutte pour la mémoire collective –entendue comme des notions d'événements passés qui sont partagées, mutuellement reconnues et renforcées par une collectivité – des crimes de masse. Du fait de leur pouvoir de représentation, les

tribunaux sont un outil pour faire comprendre à une société – même réticente – que la violence de masse est une forme de violence criminelle. Plusieurs études menées par des sociologues et des historiens ont documenté ce pouvoir de représentation.

Dans *American Memories: Atrocities and the Law*, King et moi-même montrons comment les récits de violence de masse produits par les tribunaux affectent davantage que d'autres récits les représentations publiques. Le procès contre des soldats américains pour un massacre commis dans le village de My Lai pendant la guerre du Vietnam en est un exemple. Bien qu'en concurrence avec un récit produit par une commission militaire sous la direction du général Peers, et avec un récit journalistique lauréat du prix Pulitzer (*My Lai 4* par Seymour Hersh), c'est le récit du procès qui a le plus eu d'impact sur les comptes rendus de médias et les descriptions de manuels scolaires au cours des décennies qui ont suivi. Dans un ouvrage plus récent sur les représentations de la violence de masse dans la région soudanaise du Darfour (*Representing Mass Violence*), je montre que les droits humains et les comptes rendus de la CPI sur la violence ont affecté plus fortement des milliers de reportages de médias que des récits très différents portés par l'aide humanitaire ou la diplomatie.

Une mise en garde s'impose toutefois, car les procès narrent toujours une histoire limitée sur les crimes de masse et les violations des droits humains. En raison de la logique institutionnelle spécifique du droit pénal, ils se concentrent sur le comportement de quelques individus, sans tenir compte des conditions structurelles et culturelles de la violence de masse. Liés par des classifications juridiques, ils font en outre abstraction des spectateurs et des prédicateurs de la haine, quel que soit leur rôle dans le déploiement de la violence. De plus, en se concentrant sur une période de temps limitée, ils dé-historisent et leurs règles de preuve diffèrent de celles des sciences sociales. La logique binaire de culpabilité et de non-culpabilité du droit pénal ne laisse pas de place aux nuances de gris que les psychologues sociaux pourraient reconnaître.

Les procès pénaux peuvent être de puissants producteurs de souvenirs collectifs des violations graves des droits humains et délégitimer la violence de masse en fournissant une base de connaissance. Néanmoins, étant donné les contraintes de représentation des procès, ils devraient être complétés par d'autres mécanismes institutionnels tels que les commissions vérité. Ces dernières offrent une perspective plus large. Conjointement avec les procès, elles peuvent alimenter des mémoires collectives qui délégitimeront la violence de masse et feront entrer les responsables de crimes de masse dans la mémoire collective en tant que criminels.

### Pour aller plus loin

Retrouvez l'article de [Joachim J. Savelsberg](#) en anglais et des contenus complémentaires sur [fellows.rfiea.fr](#)

# Ana Ljubojevic

[Eurias\*, Polish Institute of Advanced Studies, 2018-2019]

\* Programme européen coordonné par la fondation RFIEA

## HOW DO WE RELATE TO MEMORIAL EVENTS?

“The age of extremes”, “A century of wars and massacres”, “The most violent century in human history”: one thing is certain, armed conflicts profoundly shaped the 20th century as a period of violence and trauma. Their influences are still prevalent in present-day Europe as well as in other parts of the world, reverberating especially in newly independent countries and those experiencing dramatic political, economic, and social changes. Consequently, **one of the most difficult questions to be answered by a country that has gone through a transition from authoritarianism and armed conflict to a democracy based on the rule of law, is how society shall deal with the atrocities and injustices of the past.** Not surprisingly, one of the current European Commission’s policy priorities regarding societal challenges towards “inclusive, innovative and reflective societies” is to address “how European societies interpret themselves, their past and their collective aspirations”.



Chercheuse en études culturelles, **Ana Ljubojevic** explore les domaines de la mémoire, de la justice transitionnelle et de la théorie sociale. Elle s’intéresse aux récits historiques sur la guerre des Balkans et aux mécanismes non judiciaires de la justice transitionnelle en Croatie et en Serbie, qu’elle approche comme cas d’étude de traumatisme culturel et de production sociale de la mémoire. Ana Ljubojevic a obtenu son doctorat en systèmes politiques et changement institutionnel à l’Institut des hautes études de Lucca, en Italie. Chercheuse associée à la Faculté des sciences politiques à Zagreb, elle a obtenu une bourse postdoctorale Marie Curie 2019/2021 au Centre for Southeast European Studies à l’Université de Graz (Autriche).



At the institutional level, legal and political developments of measures concerning human rights were mainly facilitated by mechanisms of transitional justice ranging from institutional reform to promote greater respect of human rights, to political and societal promotion of such norms. **But how is process of dealing with the past performed at the individual and societal level, outside of courtrooms and political arenas?** In other words, as thought by the British social anthropologist Paul Connerton, how societies remember? Moreover, how and why individuals decide to engage in mnemonic actions (actions relating to memory)? And finally, why do people visit memorial sites and participate in commemoration events?

Social anthropology has proved that memorialisation practices, and commemorations of war events in particular, are used, first of all, to legitimize the ruling ideology and building of a state/national/ethnic identity. However, active involvement and participation in what Durkheim called “rituals”, and even more in mnemonic practices “from below”, far away from mainstream media attention, are not necessarily connected with the official historical and political narratives and discourses. The memory studies theory underlines attempts to construct a common cultural identity, for instance “presuppose a [...] desire for cultural homogeneity, consistency, and predictability” as stated in 2006 by Wulf Kansteiner, Associate Professor of Memory Studies and Historical Theory at Aarhus University.

The practice reveals though a different state of affairs: contested memories embrace different interpretations of the past that confront one another. Divergent vectors of memory are produced even within the same social group. As Argentinian sociologist Elizabeth Jelin underlines in *State Repression and the Labors of Memory*: “opposition of memory against memory” takes place, “each one with its own forgetfulness”.

**My research focusses on cultural trauma claiming among people visiting war monuments and commemorative events.** Moreover, through spatial mobility engagement and emotional investment, I trace various ways of memory transmission, how it travels, transforms and develops. For instance, even though collective memory of events from recent history has a strong communicative dimension, there is still a strong need/urge to have a “personal experience” of the physical space. Such conclusion is particularly relevant when taking part in marches or cycling events organised prior

Ljubojevic@DR



to the official commemorations or as a separate visit to war memorials. These activities require certain degree of physical involvement, as well as mental and emotional effort, and are also product of civil society, rarely associated with the State.

For example, more than 5000 marchers gather in most eastern parts of Bosnia and Herzegovina participate in Nežuk-Potočari *Peace march* to commemorate Srebrenica genocide. The 100 kilometers of walking procession represent the reverse route of the so-called *Death march* which has been the local population's way of escape from the town of Srebrenica in July 1995. Funeral service held every July 11<sup>th</sup> at the Potočari memorial cemetery is the *Peace March's* concluding stop, which, together with the 1995 *Death march*, makes a full circle of exile and return. Potočari cemetery is the place where individual, collective and official memories interact, either confronting each other or merging together.

Following American urban planning professor Edward Soja and sociologist Rob Schields during the 1990's, personal involvement inscribes new signification and meanings to the physical space and creates "imaginary geographies". The *Peace march* as an arena of memory incorporates a strong feeling of *authenticity* of remembrance. This embodied experience towards symbolical quest of physical space and territory is not an reenactment of the past *per se*. "Touch[ing] the past [and

discovering] authentic experience by re-enacting history" – as described by the Polish anthropologist Kamila Baraniecka-Olszewska – is not the aim, nor the cause of the *Peace march*, but rather its consequence. The bodies of the living and the dead are symbolically bounded together during the *march* due to the communicative dimension of the collective memory of Bosnian war, through living testimonies of the survivors and active engagement with the space and place. However, even though the *Peace march* retraces the same path of the *Death march*, it is precisely through differences with the original march that the present-day journey facilitates the flow of memories and remembrances.

Tracking travels of memory on a more general level, across borders and generations, can give us some innovative insights for similar phenomena in a globalised world experiencing migration flows. One can identify major gaps and divergences in historical discourses which make burdensome heritage or even victorious ones often difficult to overcome, but can also give insights how dealing with negative heritage acts as unifying force among (young) generations. Consequently, memory studies scholars thrive to cross boundaries of national memories and pose the basis of the transcultural sphere of memory.

**4 instituts d'études avancées en réseau**  
IMÉRA, IEA d'Aix-Marseille  
Collegium de Lyon  
IEA de Nantes  
IEA de Paris  
**Direction éditoriale**  
Olivier Bouin  
Aurélien Louchart  
Julien Ténédos

**FONDATION RÉSEAU FRANÇAIS DES INSTITUTS D'ÉTUDES AVANCÉES**  
**THE CONVERSATION**  
Fondation RFIEA  
contact@rfiea.fr  
01 40 48 65 57  
rfiea.fr  
fellows.rfiea.fr



## Pour aller plus loin

Retrouvez l'article d' **Ana Ljubojevic**, ses sources et des références complémentaires sur [fellows.rfiea.fr](http://fellows.rfiea.fr)

### CONFÉRENCE

Peut-on penser séparément la mémoire individuelle et la mémoire collective ? Peut-on parler de mémoire traumatique alors même que le trauma est la présence du passé dans le présent ? Peut-on trouver des marqueurs cérébraux du trouble de stress post-traumatique, ou à l'inverse de la résistance et de la résilience à ceux-ci ? Quels mécanismes sont à l'œuvre dans le cerveau quand il s'agit de la mémoire d'événements traumatiques ? Pour apporter des réponses à ces questions, l'**IEA de Paris** invite deux chercheurs de haut niveau, responsables du programme sur la mémoire du 13 novembre 2015 : l'historien **Denis Peschanski** et le neuropsychologue **Francis Eustache**.

Le 11 mars 2019 de 17h à 19h30  
IEA de Paris, 17 quai d'Anjou  
75004 Paris  
Inscription obligatoire sur [www.paris-iea.fr](http://www.paris-iea.fr)



### PUBLICATION

Plus de 7 000 langues sont parlées dans le monde aujourd'hui. On a fait valoir que l'environnement naturel et social des langues est le moteur de

cette diversité. Cependant, une question fondamentale est de savoir dans quelle mesure les pressions environnementales sont fortes. La dérive neutre est-elle un mécanisme suffisant pour expliquer la diversification ? Le chercheur en sciences du langage et linguiste **Dan Dediú** (résident 2017-2018 au **Collegium de Lyon**) vient de co-publier un article sur le sujet dans une importante revue internationale.

Bentz, Dediú, Verkerk & Jäger, "The evolution of language families is shaped by the environment beyond neutral drift", *Nature Human Behaviour* volume 2, 2018.

### CONFÉRENCE

L'Europe n'est-elle qu'un grand récit ? Les historiens **Étienne François** et **Thomas Serrier**, respectivement résident en 2009 et en 2019 à l'**IEA de Nantes**, aborderont cette question avec Constanze Itzel, directrice de la Maison de l'Histoire européenne. Au-delà de la conjoncture politique internationale, ils s'interrogeront : la crise européenne renvoie-t-elle à l'irréductible multiplicité des représentations que les Européens se font du continent ? À des visions éclatées, voire antagonistes, qui, entre poids du passé et choix du futur, expliquent l'impossible émergence d'un grand récit partagé ? Natalie Nougayrède (journaliste, The Guardian) animera le débat.

Mardi 12 février, 18 heures  
Au Lieu Unique, 2 rue de la Biscuiterie  
44000 Nantes  
Entrée libre